

DEFINITION DE LA FONCTION BRANCARDIER

Réalisée par : C. VAN CUTSEM - A. BUSTILLO
J. CORBIER et son équipe
Tout particulièrement: J.L. BOUCHY
P. SCHOONJANS
M. SIRJACOBS
J.M. SWINNEN
J. BAQUEDANO
M. DILEO

A. DESCRIPTION DU CONTENU DE LA FONCTION

1. Utilité de la fonction - Mission générale

Participation à la prise en charge des patients, par leur transport entre les différents lieux de soins et/ou d'examens.

2. Situation du poste

a) interlocuteurs au sein de l'institution :

- les membres des équipes soignantes (AS, inf. SH);
- les membres des équipes techniques (tech., inf., secr.);
- les médecins

dans le cadre d'un échange d'informations concernant les patients, sur base d'une communication écrite (demande d'examen, liste des patients, ...) et d'une communication orale complémentaire.

b) situation de la fonction dans l'organisation du service et sur le plan hiérarchique

le brancardier travaille sous la responsabilité d'un chef et d'un sous-chef (responsable adjoint) qui, entre autres, distribuent le travail entre les membres de l'équipe.

L'équipe transport fait partie du département infirmier. Le brancardier est un membre du personnel soignant.

3. Description des activités principales de la fonction

Activités prioritaires relatives aux patients

1) Transports des patients

- conduire les patients des unités d'hospitalisation vers les services techniques, dans les meilleures conditions de confort pour le patient :
 - * installer les patients sur un chaise roulante ou dans leur lit s'ils ne sont pas valides,
 - * rechercher le patient s'il n'est pas dans sa chambre,
 - * rechercher le dossier médical du patient et de la demande en vue de la réalisation de l'examen planifié,
 - * rassembler le matériel requis pour le transport si nécessaire (chaise roulante, pied à perfusion, barreaux de lit, oxygène, etc...),
 - * prendre l'initiative de rechercher un complément d'information en cas de doute (exemple : si 2 demandes),
 - * aider à installer le patient sur la table d'examen en cas de nécessité;
- ramener les patients des services techniques à leur chambre, dans les meilleures conditions de confort;

- amener les corps des patients décédés à la morgue;
- participer au 800 (amener le dossier si nécessaire dans les plus brefs délais, 800 psychiatrique).

2) Relations avec les patients

Répondre aux questions éventuelles des patients : donner des informations sur le type d'examen à passer, le rassurer si nécessaire.

4. Equipement et matériel dont l'usage est requis par la fonction

- manieement des lits
- manieement des chaises roulantes

<h2>B. DESCRIPTION DES QUALITES REQUISES PAR LA FONCTION</h2>
--

1. Connaissances

- de l'institution
 - * géographie
 - * matériel utilisé pour les soins aux patients et pour le transport
 - * procédures et modes de fonctionnement
 - * consignes de sécurité
- linguistiques : non obligatoire mais considérée comme un atout (néerlandais, italien, espagnol, arabe surtout)
- des différents examens techniques
- de manutention des patients et du matériel
- des règles d'hygiène générale et particulière

2. Compétences

- sens de l'organisation
- sens de l'orientation
- sens des relations publiques
- respect du secret professionnel
- sens des priorités
- sens des responsabilités
- sens de la responsabilité dans la prise en charge du patient
- conscience de ses limites
- sens de l'initiative

3. Autres qualités

- disponibilité
- discrétion
- amabilité
- débrouillardise
- conscience professionnelle
- honnêteté
- chaleur humaine
- bonne condition physique
- esprit d'équipe

C. DIFFICULTES PARTICULIERES A LA FONCTION

au niveau :

- physique
marche ++ ---> fatigue importante
- mental
stress dû à une charge de travail parfois excessive, liée au taux d'occupation et à la difficulté de répartition du travail
- de l'organisation
stress dû à d'éventuelles difficultés de communication entre services
- des relations
situation de la fonction entre équipes soignantes et équipes techniques
- des conditions de travail
maintenance des lits imparfaite, insuffisance de disponibilité des ascenseurs, insuffisance de matériel (ex. : oxygène)